

ETAPES POUR L'ADMISSION A L'EIL COTE D'OPALE

1. PLATEFORME Etudes en France

L'EIL Côte d'Opale nomme l'étudiant sur la plate-forme simultanément à l'envoi de l'attestation d'autorisation d'inscription.

L'étudiant reçoit un **LIEN mail** (ne-pas-repondre.etudesenfrance@diffusion.diplomatie.gouv.fr) il doit :

- Activer son compte
- Compléter son dossier pour le soumettre à son Espace CampusFrance.

Ce lien est valide 7 jours.

2. Dépôt de votre dossier dans MOVEON

L'étudiant reçoit **courant mai** un **LIEN mail** (secretariatri@eilco.univ-littoral.fr) ainsi qu'une **CHARTRE DE MOBILITE** il doit :

- Créer un compte (*conserver vos identifiants*)
- Saisir ses informations de mobilité à l'EIL Côte d'Opale
- Téléverser sur l'espace MOVEON, la charte de mobilité ainsi que toutes les autres pièces justificatives

3. INSCRIPTION A L'EIL COTE D'OPALE

L'étudiant reçoit un mail (communication@eilco.univ-littoral.fr) courant mai qui précise :

- Les informations de la rentrée universitaire (date, horaire, lieu)
- Les modalités d'inscription
- Les informations pratiques